

Carte blanche



Limiter davantage l'accès aux études de médecine ? La FEF appelle à une solution alternative.



FEF asbl

Renaud Leemans

Des jeunes médecins diplômés qui ne peuvent pas pratiquer alors que la population souffre d'une pénurie de personnel soignant ? Cette aberration pourrait bien devenir réalité suite à un projet de loi fédérale avancé par le Ministre de la Santé, Frank Vandenbroucke.

Cet article de loi pose les bases légales d'une mise en application concrète du quota limitant l'accès aux numéros INAMI. Ces numéros, instaurés à la fin des années 90, permettent aux étudiant.e.s en médecine d'obtenir le droit de pratiquer. Jusqu'à présent, ce quota était chaque année dépassé en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

La volonté budgétaire de réduire le nombre de médecins, via l'instauration de nouveaux filtres d'accès aux études, a pour objectif illusoire et inadéquat la réduction des dépenses de sécurité sociale. Depuis les années 90, la théorie avancée est que la quantité d'actes à réaliser pour soigner les personnes malades diminuerait s'il y avait moins de professionnels disponibles pour les soigner. Cette théorie n'a pas de base scientifique et le Bureau du Plan (organisme fédéral) a démontré que le nombre de médecins n'a pas d'effet significatif sur le budget de la sécurité sociale.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que la population en Fédération Wallonie-Bruxelles souffre déjà d'une pénurie de médecins, qui ne fait que s'empirer. Le SPF Santé Publique estime que la densité de médecins généralistes en équivalent temps plein en FWB devrait diminuer de plus de 19% entre 2016 et 2036. Parallèlement à cela, la population continue de vieillir et de croître, les inégalités et la pauvreté qui aggravent l'état de santé de la population croissent, les maladies chroniques se font de plus en plus fréquentes et les changements climatiques nous exposent à des pandémies, situations qui augmentent inévitablement les besoins en termes de soins de santé. Les populations rurales verront encore davantage l'accès aux soins de santé se raréfier, et les populations urbaines souffriront de la surpopulation et du manque de praticiens.

Le gouvernement fédéral souhaite imposer à la FWB de respecter le nombre de numéros INAMI qui lui est attribué, via l'instauration d'un concours à l'entrée des études. Ce qu'elle refuse actuellement.

Pour ajouter une dose d'irrespect à l'irrationnel, le gouvernement fédéral n'a pas trouvé d'autre solution que d'utiliser le chantage politique envers la FWB pour arriver



Crédit photo :
FEF asbl

à ses fins. En promettant d'augmenter très légèrement les quotas (ce qu'elle demande depuis plusieurs années), bien loin des nécessités du terrain, contre des filtres toujours plus restrictifs d'accès aux études, le Ministre de la Santé profite de sa position pour imposer une situation opposée à toute logique sanitaire.

Plutôt que de limiter l'accès à une formation et de facto à une profession dont la Belgique manque cruellement, il est nécessaire que les autorités se penchent sur une meilleure évaluation des besoins du terrain.

En tant qu'organisation représentative des étudiant.e.s et qu'Organisation de Jeunesse, nous sommes allés directement voir les premier.ière.s concerné.e.s : les futur.e.s médecins. Iels ne veulent pas que leur études participent à un marchandage politique. Après avoir réalisé six ans d'études, iels ont le droit d'avoir accès à la profession. Iels pensent aussi sur le long terme : il faut que, dans le futur, nos petits frères, petites sœurs puissent avoir accès à ces études sans filtre. Il est de notre devoir de s'assurer d'un avenir meilleur pour chacun.e. La jeunesse a le droit de rêver et de se réaliser dans un monde meilleur. Nous réclamons, au nom d'une médecine de qualité

accessible à toutes et tous, l'abandon du système de contingentement et la garantie pour chaque étudiant.e diplômé.e de pouvoir pratiquer. Un système de soins efficace demande une force de travail médicale importante, et c'est dès aujourd'hui qu'il faut la former. Face aux pénuries et aux enjeux majeurs de santé publique auxquels nous sommes confrontés, toutes les vocations se présentant dans nos facultés de médecine doivent être accueillies et encouragées.

Les Organisations de Jeunesse, le monde associatif et la société civile doivent s'engager et se mobiliser ensemble pour développer une nouvelle vision du monde de la santé centrée sur la population et non sur des techniques managériales.